



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche</p> <p>Sous-Direction de la Politique des Formations de l'Enseignement général, technologique et professionnel Bureau de la formation des personnels et de l'information Suivi par : Marc Tessier</p> <p>Sous-Direction de l'Administration de la Communauté Educative Bureau des emplois et des moyens des établissements publics Suivi par : Maryvonne DEMAUREY</p> <p>Adresse : 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS Tél : 01 49 55 51 55 ou 01 49 55 51 71 Fax : 01 49 55 56 17 ou 49 55 52 25 Réf. Interne : Réf. Classement :</p>	<p style="text-align: center;">NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/SDACE/N2005-2047 Date: 13 juillet 2005</p>
--	---

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

Nombre d'annexe: 0

Objet : Déroulement de la formation :

- des personnels de direction sur la liste d'aptitude 2005 des personnels de direction,
- des personnels retenus par la commission de sélection 2005 des directeurs de CFPPA et CFA et des directeurs d'exploitation agricole ou d'atelier technologique.

Bases juridiques :

Résumé :

MOTS-CLES : cycle d'adaptation à l'emploi, personnels de direction, formation.

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <p>Administration Centrale Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt Directions de l'Agriculture et de la Forêt des DOM Inspection Générale de l'Agriculture Conseil Général du GREF Inspection de l'Enseignement Agricole Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole</p>	<p>Pour information :</p> <p>Organisations syndicales de l'Enseignement agricole public</p>

Les personnels de direction jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique de formation du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Qu'ils soient directeurs d'EPLEFPA, proviseurs, proviseurs-adjoints, directeurs de centre (CFA - CFPPA - exploitation agricole ou d'atelier technologique) ils doivent :

- faciliter l'accès de tous à la formation en mobilisant les moyens dont ils disposent,
- aider les élèves, étudiants, stagiaires, apprentis à réussir leur insertion professionnelle,
- mettre en œuvre les missions de l'enseignement agricole telles qu'elles ont été redéfinies dans la loi d'orientation agricole.

Cela implique qu'au-delà de la gestion administrative et financière de leur établissement, ils puissent jouer un rôle dynamique, en interne auprès des personnels placés sous leur responsabilité, en externe, auprès des interlocuteurs institutionnels avec lesquels ils sont appelés à collaborer.

Enfin, en tant que fonctionnaires d'autorité, ils sont les représentants de l'État et doivent ainsi assurer cette fonction avec toute la rigueur nécessaire dans le respect des règles hiérarchiques.

Leur formation est confiée à l'ENESAD de Dijon. Elle prend en compte toutes les facettes de leur métier et leur permet de développer les compétences liées à son exercice.

Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche

Michel THIBIER

1. Public concerné

Il s'agit des personnels inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de direction au titre de l'année 2005 ou ayant obtenu un avis favorable de la commission chargée d'examiner les candidatures aux emplois de directeurs de CFPPA et CFA et des directeurs d'exploitation agricole ou d'atelier technologique.

La formation d'adaptation à l'emploi est obligatoire et conditionne la nomination sur un emploi de direction en septembre 2006.

2. Cycle d'adaptation à l'emploi

Le cycle d'adaptation à l'emploi est constitué de deux cursus, l'un s'adressant aux futurs directeurs d'EPLEFPA, l'autre aux futurs directeurs de centres. Ils se composent :

- un tronc commun constitué de 5 semaines se déroulant du 19 septembre 2005 au 14 octobre 2006. Un tutorat sera organisé pour chaque directeur entre le 01/04/06 et le 30/06/07.

- des formations spécialisées :

- pour les futurs directeurs d'EPLEFPA : le cycle supérieur de formation au management du ministère de l'agriculture et de la pêche (commun directeurs d'EPL, DDAF, DDSV)
- pour les futurs directeurs de centre et quelques directeurs-adjoints d'EPL : un module « management » d'une semaine.

Les thématiques sur lesquelles portent ces formations sont décrites ci-dessous.

3. Remplacement des agents

Pour pallier l'absence des agents assurant un service d'enseignement, le remplacement des agents affectés en LEGTA ou LPA sera pris en charge sur l'enveloppe des crédits mis à disposition des services régionaux.

Cette disposition ne concerne pas les agents faisant fonction de proviseur-adjoint, de directeur de CFPPA, de directeur de CFA ou de directeur d'exploitation.

4. Accompagnement à la prise de fonction

En fonction des besoins des stagiaires identifiés lors des positionnements en début et fin de cycle d'adaptation à l'emploi, un accompagnement spécifique complètera le cycle d'adaptation. Il présente un caractère obligatoire et se situe en parallèle à l'appui apporté par l'inspection de l'enseignement agricole. Il donne priorité pour l'inscription aux actions de formation qui seront proposées au cours des deux années suivant la prise de fonction.

FORMATION DES PERSONNELS DE DIRECTION 2005 - 2006

Thèmes et calendrier de la formation

	Contenu des sessions	Dates ou périodes	Publics
Tronc commun directeurs d'EPL, directeurs de centres			
Module « politique éducative » Durant cette semaine auront lieu les entretiens de positionnement	Politique éducative en général, de la DGER en particulier. Déontologie Etablissement et territoire Comportements à risque	du 19 au 22 septembre 2005 Lieu : ENESAD - DIJON	TOUS STAGIAIRES (compris CPE et attachés sur certains thèmes)
Module « juridique »	Cadre juridique et administratif de l'EPLEFPA, bases du droit administratif, responsabilité, gestion des personnels	du 5 au 9 décembre 2005 Lieu : DIJON	
Module « gestion financière »	Gestion financière de l'EPLEFPA	3 s/groupes : du 9 au 13 janvier 2006 Lieux : en régions	
Module « projet d'établissement »	Diagnostic de l'EPLEFPA et axes stratégiques du projet d'établissement	27 au 31 mars 2006 Lieu : ENESAD - DIJON	(module commun AASU, CPE)
Module « Europe »	EPLEFPA et dimension européenne	Du 9 au 13 octobre 2005 Lieu : Strasbourg	Tous stagiaires
Formations spécialisées :directeurs d'EPLEFPA			
Cycle supérieur de formation au management			
CSMA1 « mise en œuvre des politiques publiques »	Enjeux de l'action publique Spécificités du territoire Diagnostic pertinent du territoire Analyse des risques et veille stratégique	Groupe 1 : Paris du 27 au 29 septembre 2005 Groupe 2 : Dijon du 4 au 6 octobre 2005	18 futurs directeurs d'EPL
CSMA2 « pilotage stratégique »	Conduite du changement en fonction des axes stratégiques Sociologie des organisations Processus de décision Gestion de projets	Groupe 1 : Paris du 15 au 18 novembre 2005 Groupe 2 : Dijon du 21 au 24 novembre 2005	18 futurs directeurs d'EPL
CSMA3 « management des ressources humaines »	Style de management Equipe de direction Légitimité – Autorité – Confiance – Délégation – Motivation – Reconnaissance Gestion des conflits – gestion du stress	Groupe 1 : Paris du 16 au 19 janvier 2006 Groupe 2 : Dijon du 30 janvier au 2 février 2006	18 futurs directeurs d'EPL
CSMA4 « pratiques managériales »	Formation action intégrant les thèmes précédents	Groupe 1 : Paris du 6 au 9 mars 2006 Groupe 2 : Dijon du 13 au 16 mars 2006	18 futurs directeurs d'EPL
Passation de service		Juillet 2006 : 1 jour Lieu : Dijon	Directeurs EPLEFPA

Formations spécialisées : directeurs de centres et d'EA/AT

Module « management »

Cadre théorique et méthodologique du management et de la communication

Styles de management et organisation du travail

Analyse des situations professionnelles

Groupe 1 : 23 au 27 janvier 2006

Groupe 2 : 13 au 17 mars 2006

Groupe 3 : 15 au 19 mai 2006

Lieu : ENESAD

Directeurs de centres et quelques directeurs adjoints d'EPL

Prise de fonction : septembre 2006

directeurs d'EPLEFPA, CFA, CFPPA, EA et AT :

- accompagnement à la prise de fonction par l'Inspection de l'enseignement agricole et présentation d'un diagnostic de l'EPL, du CFA, du CFPPA ou de l'EA/AT.

- seront proposés sur 2006 et 2007 des modules d'accompagnement (modules spécialisés, analyse de pratiques) (directeurs d'EPL ,proviseurs, , directeurs de CFA et CFPPA, d'EA et d'AT)

Tutorat

Entre le 01/04/06 et 30/06/07

Directeurs d'EPL, de centres et d'EA/AT